

Thompson Rivers University Students' Union

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le gouvernement fédéral a déterminé à juste titre que l'éducation postsecondaire (EPS) est indispensable à la croissance puisque l'économie est tributaire du savoir, de la créativité et des compétences techniques. Il importe au plus haut point qu'une proportion plus élevée de Canadiens obtiennent un diplôme de premier cycle universitaire pour approvisionner un marché du travail en constante évolution. Toutefois, la répartition inefficace actuelle des ressources dans ce secteur est budgétairement imprudente. Plus précisément, des milliards de dollars d'aide financière aux étudiants n'assurent pas efficacement l'accès à l'EPS ou à son achèvement. Cette aide est offerte au moyen de trois mécanismes : les crédits d'impôt pour études et les mécanismes d'épargne; le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) et le Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE). Les crédits d'impôt et les mécanismes d'épargne sont très inefficaces. Ils ont peu d'effet sur la participation à l'EPS parce qu'ils sont offerts après que les coûts de l'éducation ont été acquittés, ne sont pas ciblés selon les besoins et dépendent du revenu imposable et de l'épargne qui facilitent déjà l'accès. De fait, en 2007, les particuliers gagnant plus de 70 000 \$ ont réclamé des crédits d'impôt pour études dont la valeur totalisait 432 millions de dollars, soit plus que le PCBE ne verse aux étudiants manifestement dans le besoin. Le PCPE offre un accès ciblé au crédit en vue d'acquitter les frais d'éducation en amont. Toutefois, à mesure qu'augmente la valeur moyenne de la dette des étudiants, son effet sur l'accès à l'EPS est limité par une aversion de plus en plus forte à l'endettement. L'augmentation de l'endettement suscite aussi l'inquiétude financière, ce qui donne lieu à des situations où l'étudiant privilégie l'emploi immédiat et obtient des rendements scolaires médiocres. Lorsque l'endettement étudiant passe de 1 000 \$ à 10 000 \$ par année, les taux d'achèvement passe de 59 % à 8 %. Pour être efficace, l'emprunt doit être sensiblement modéré. Le PCBE est optimal parce qu'il est transparent, en aval et axé sur les besoins. Il permet un meilleur accès parce qu'il s'attaque aux contraintes de liquidité et à l'aversion à l'endettement. Le ciblage assure de meilleurs rendements parce qu'il y a une plus grande possibilité de changement. De fait, les étudiants dont les besoins financiers sont les plus élevés et qui reçoivent des bourses sont près de cinq fois plus susceptibles d'obtenir un diplôme que ceux qui reçoivent uniquement des prêts. Les 430 millions de dollars actuellement investis dans le PCBE est un bon point de départ et on devrait lui donner plus d'ampleur en y réaffectant des ressources mal utilisées.

Recommandation – Supprimer toutes les dépenses liées aux crédits d'impôt pour études et les mécanismes d'épargne, lesquelles totalisent 2,52 milliards de dollars, et utiliser les fonds ainsi libérés pour financer des bourses dans le cadre du PCBE. Cela permettrait de réduire substantiellement les emprunts contractés auprès du PCPE.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Encourager le développement d'une économie internationalement compétitive dépend de plus en plus de la création d'une main-d'œuvre très bien formée. La création d'emplois destinés aux Canadiens dépendra donc de la capacité de leur offrir une formation et des compétences qui sont recherchées. Les projections du marché du travail en Colombie-Britannique, par exemple, indiquent que 78 % des emplois qui seront créés entre 2010 et 2020 exigeront une éducation postsecondaire (PSE). En outre, 66 % de ces emplois résulteront de l'entrée en retraite de la main-d'œuvre vieillissante. D'où l'importance croissante de l'éducation et de la participation des jeunes au marché du travail, un défi que les difficultés qu'éprouve actuellement le Canada dans ce domaine ne font qu'accroître. Le taux de chômage est deux fois plus élevé que le taux global de 15 %, le taux de participation des jeunes à l'EPS est passé de 71 % en 1997 à 57 % en 2006 et le taux des « jeunes qui ne suivent ni études, ni formation ou sans emploi » (NENFSE) est de 13 %, une hausse de deux points de pourcentage depuis 2008. Bien que les objectifs soient clairs, le gouvernement fédéral ne recueille pas actuellement suffisamment de données pour juger de l'efficacité de nos stratégies de développement du marché du travail pour les jeunes et de l'efficacité de l'EPS, ainsi que pour déterminer quelles mesures s'imposent. En 2010, Ressources humaines et Développement des compétences Canada a mis fin au financement de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) qui, selon Statistique Canada, offre « une évaluation des transitions majeures dans la vie des jeunes, y compris presque toutes les expériences pédagogiques officielles et la plupart des expériences du marché du travail, les réalisations, les aspirations et les attentes, ainsi que les expériences d'emploi. » De plus, le Canada ne pouvait fournir de données concernant 57 des 96 indices utilisés par l'OCDE pour comparer l'EPS dans l'ordre international. Ces omissions comprennent l'âge des étudiants admis à l'EPS et la quittant, les taux d'achèvement et le temps moyen consacré à l'EPS. En général, le Canada ne dispose pas d'une bonne part des données concernant les intrants et les résultats du système d'EPS. Pour faire en sorte que les Canadiens participent au marché du travail et que ce marché se traduise par une économie concurrentielle, le gouvernement fédéral doit d'abord recueillir des données sur la façon dont les jeunes se lancent actuellement sur le marché du travail, sur les préparations à l'emploi et sur les transitions vers le marché du travail. Recommandation – Rétablir le financement pour l'Enquête auprès des jeunes en transition. Consentir environ 10 millions de dollars au Centre d'éducation de Statistique Canada pour assurer la collecte de données sur tous les indices d'EPS utilisés par l'OCDE.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le vieillissement de la population nuit au maintien de la croissance du PIB à cause de la diminution de la main-d'œuvre et de la hausse des pressions budgétaires sur les services publics occasionnée par la hausse du ratio de dépendance des personnes âgées. Pour surmonter ces problèmes, le gouvernement fédéral doit exploiter le potentiel intégral des forces compensatrices. Il y a un potentiel considérable au sein de la population autochtone du Canada parce que celle-ci est beaucoup plus jeune et que ses rendements scolaires et ses résultats sur le plan professionnel peuvent être très sensiblement améliorés. Son âge médian est de 27 ans, alors que l'âge médian de l'ensemble de la population

canadienne est de 40 ans. De plus, près de la moitié des Autochtones ont moins de 25 ans. Toutefois, les Canadiens autochtones ont des rendements scolaires relativement moins élevés, 43,7 % d'entre eux ne détenant pas de certificat ou diplôme, le pourcentage correspondant pour l'ensemble des Canadiens étant de 23,1 %. Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'emploi et le niveau de revenu moins élevés ont abouti à une dépendance plus grande à l'égard des services sociaux. Selon des estimations du Centre d'études des niveaux de vie, on gagnerait à supprimer d'ici 2026 les écarts observés entre Canadiens autochtones et non autochtones concernant le rendement scolaire, l'emploi et le revenu à chaque niveau de rendement scolaire. L'apport supplémentaire au PIB sur la période serait de 401 milliards de dollars. La productivité de la main-d'œuvre augmenterait de 0,03 % par année. Les Canadiens autochtones représenteraient 22 % de la croissance de l'emploi. L'accroissement de l'assiette fiscale et la baisse d'utilisation des services sociaux permettraient au Trésor public de réaliser des économies de 115 milliards de dollars. Les problèmes économiques et budgétaires inévitables d'une population vieillissante peuvent être surmontés en exploitant l'avantage potentiel que procurerait l'embauche d'une population jeune et marginalisée. Mais tout cela exige des investissements dans l'éducation. Le principal mécanisme fédéral utilisé pour améliorer le rendement scolaire des Autochtones est le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP), qui offre un soutien financier aux étudiants autochtones. Hélas, depuis 1997, les augmentations de financement du programme ont été plafonnées à 2 % par année. Il en est résulté une baisse substantielle de son efficacité puisque, sur la même période, les frais de scolarité ont augmenté en moyenne de plus de 6 % par année, la population autochtone enregistrant quant à elle une hausse de 45 %. C'est ce qui explique que 19 000 étudiants admissibles ont été rejetés. Recommandation : Augmenter la valeur du Programme d'appui aux étudiants postsecondaires pour qu'il tienne mieux compte des besoins des étudiants autochtones admissibles. L'augmentation devrait être de l'ordre de 239 millions de dollars par année. Remédier au rejet des étudiants autochtones admissibles en effectuant un investissement ponctuel de 208 millions de dollars.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Pour accroître la productivité, le gouvernement fédéral doit s'engager pleinement dans l'économie du savoir, ce qui présuppose l'exercice d'un solide leadership en vue d'assurer l'accessibilité à un système d'éducation postsecondaire (EPS) de renommée mondiale axé sur les compétences professionnelles et l'innovation. Malheureusement, le Canada est le seul pays développé sans un système national et une conception nationale de l'EPS. Le niveau de scolarisation est actuellement élevé puisque 47 % des Canadiens d'âge actif détenaient un diplôme d'EPS en 2006. Toutefois, seulement 24 % d'entre eux détenaient un diplôme universitaire, ce qui place le Canada au sixième rang des pays de l'OCDE. En outre, le taux de participation des jeunes à l'EPS a diminué ces dernières années, passant de 71 % en 1997 à 57 % en 2006. Bien que la proportion des jeunes aux études diminue, les tendances démographiques ont entraîné une hausse des inscriptions de 25 % depuis les années 1990, ce qui signifie que les établissements d'EPS enregistrent des frais supplémentaires annuels de 673 millions de dollars, plus l'inflation afférente à ces frais. Hélas, les derniers 20 ans ont été témoins d'une baisse considérable des transferts fédéraux au titre de l'EPS. Par conséquent, les établissements d'EPS disposent de moins en moins de ressources pour assurer la qualité de l'éducation et pour financer les initiatives innovatrices. Ils sont donc incapables d'admettre une proportion plus élevée des jeunes, conformément aux exigences du marché du travail. Ces établissements ont ainsi été obligés d'augmenter très sensiblement les frais de scolarité, ce qui a réduit l'accessibilité et l'équité du système.

Pour mettre en valeur le potentiel de l'EPS et accroître la productivité, le gouvernement fédéral doit rétablir le financement aux niveaux observés avant les coupures des années 1990. Bien que le budget de 2007 ait autorisé une augmentation du transfert, qui a atteint 3,3 milliards de dollars en 2009, la valeur des transferts exprimée en pourcentage du PIB demeure inférieure à celle de 1992, l'écart correspondant à 1,2 milliard de dollars. Il faut également une utilisation responsable du financement. Lorsque les transferts fédéraux au titre de l'EPS sont augmentés, certaines provinces réaffectent les nouveaux fonds. Par exemple, en 2008, la Colombie-Britannique a bénéficié d'une augmentation de 110 millions de dollars, mais a réduit le financement des universités de 50 millions de dollars. Pour réaliser les objectifs nationaux en matière d'EPS, il faut appliquer des principes nationaux, y compris ceux de l'administration publique, de l'intégralité, de l'universalité, de la transférabilité et de l'accessibilité. Recommandation : Augmenter les transferts fédéraux en espèces au titre de l'éducation postsecondaire au niveau de 1992 (en pourcentage du produit intérieur brut). Établir un transfert en espèces au titre de l'éducation postsecondaire en vue de réduire les frais de scolarité et d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Ce transfert devrait s'inspirer des principes exposés dans la loi fédérale sur l'éducation postsecondaire élaborée en collaboration avec les provinces.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?